

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 7 juin 2007

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : (i) Pièce Gaz Métro-9, document 10, page 48 ;
(ii) Pièce Gaz Métro-9, document 9, page 4

Préambule :

La référence (i) présente le tableau 7 : **Tableau de bord des programmes** et la référence (ii) fait état des résultats des programmes et des activités du FEÉ au 28 février 2007.

Questions :

- 38.1** Veuillez indiquer le nombre d'unités de logements associées à chacun des programmes *PFS 110 - Construction*, *PFS 120 - Rénovation* et *PFS 130 - Panneaux*.
- 38.2** Veuillez expliquer que les économies unitaires associées au programme *PFS 110 - Construction* correspondent à 33 % de la consommation totale unitaire (10 824 m³/ 32 568 m³), et comparer ces économies à celles qui sont associées au programme *Novoclimat* par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Veuillez expliquer les différences observées, le cas échéant.
- 38.3** Veuillez expliquer que les économies unitaires associées au programme *PR 310 - Novoclimat (U)* correspondent à 37 % de la consommation totale unitaire (953 m³/ 2 567 m³), et comparer ces économies à celles qui sont associées au programme *Novoclimat* par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Veuillez expliquer la différence observée, le cas échéant.
- 38.4** Veuillez expliquer que les économies unitaires associées au programme *PR 315 - Novoclimat (DT et copropriétés)* correspondent à 29 % de la consommation totale unitaire (451 m³/ 1 557 m³), et comparer ces économies à celles qui sont associées au programme *Novoclimat* par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Veuillez expliquer la différence observée, le cas échéant.
- 38.5** Veuillez comparer les prévisions associées aux programmes *PFS 110*, *PFS 120*, *PFS 130* et *PFS 140* en référence (i) aux résultats observés pour ces programmes ou leur équivalent en référence (ii). Veuillez notamment comparer les économies unitaires observées et veuillez expliquer les différences observées, le cas échéant.
- 38.6** Veuillez expliquer le niveau de la consommation totale unitaire associée aux programmes *PR 320 - Rénoclimat (UDT) - Visite A* (4 081 m³) et *PR 325- Rénoclimat (UDT) - Visite B* (4 323 m³), en comparaison avec la consommation totale unitaire associée au programme *PR 310 - Novoclimat (U)*, et dans un contexte où les programmes *PR 320* et *PR 325* visent une plus grande proportion de maisons unifamiliales que de duplex ou de triplex.

- 38.7** Veuillez expliquer que les économies unitaires associées au programme *PR 460 – Récupérateurs (CII)* correspondent à 30 000 m³ comparativement à 12 800m³ prévues en 2006-2007. Veuillez expliquer la différence observée, le cas échéant.
- 38.8** Veuillez justifier qu'un taux uniforme d'opportunité de 0 % ait été appliqué à l'ensemble des programmes du FEÉ. Veuillez considérer à cet égard les taux appliqués aux divers programmes du PGEÉ de Gaz Métro. Veuillez notamment comparer ces taux avec ceux qui étaient appliqués aux programmes d'enveloppe lorsque ces derniers relevaient du PGEÉ de Gaz Métro et veuillez expliquer les différences observées, le cas échéant.
- 38.9** Veuillez justifier les économies d'électricité positives ou négatives associées à certains programmes (13^{ème} colonne du tableau) et veuillez indiquer la manière dont ces économies d'électricité sont intégrées aux économies totales calculées pour la première année, s'il y a lieu.
-

Réponses :

- 38.1** Aux fins d'établissement des cas types, le FEÉ a émis les hypothèses suivantes :
- PFS 110 – Construction* : 24 logements
PFS 120 – Rénovation : 15 logements
PFS 130 – Panneaux : 15 logements
- 38.2** Les données employées sont les données fournies par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEÉ). Le FEÉ note cependant qu'une erreur s'est produite, dans la consommation de référence pour le chauffage de la base, lors de l'entrée des données. Ainsi, 282 m³ par logement ont été utilisés pour les calculs (pour un total de 6 768 m³ pour 24 logements) alors qu'il aurait fallu écrire 482 m³ par logement (pour un total de 11 568 m³ pour 24 logements). Le pourcentage d'économie passe donc de 33 % à 29 %, ce qui correspond aux données de l'AEÉ.
- 38.3** Suite à la réception des questions de la Régie, le FEÉ a eu des échanges avec l'AEÉ et ceux-ci ont permis de découvrir que les données employées par le FEÉ n'étaient pas les bonnes. Ainsi, les économies unitaires pour le cas type passent de 953 m³ à 763 m³. Ceci fait donc passer les économies pour le chauffage à 29 %. Bien que ceci ne modifie en rien les aides financières associées au programme, le FEÉ a procédé aux corrections dans ses différents tableaux et suivis.
- 38.4** Les données employées pour ce programme sont les mêmes que celles du programme *PFS 110 – Construction* (données corrigées) qui sont fournies par l'AEÉ. Toutefois, le cas type est basé par unité de logement, plutôt que par bâtisse, puisque chaque

copropriétaire possède un compteur de gaz. Comme le FEÉ utilise les données de l'AEÉ pour les programmes Novoclimat, celles-ci reflètent ce qui est présenté par l'AEÉ.

- 38.5** La référence en (i) présente les intrants permettant de réaliser, entre autres, les tests de rentabilité pour l'année financière 2007-2008 tandis que la référence en (ii) présente les résultats en date du 28 février 2007. Le FEÉ a apporté des modifications à sa façon de présenter les économies unitaires et de faire les prévisions de certains de ses programmes ce qui explique qu'à première vue, il semble y avoir une différence entre les deux années. Voici d'abord deux tableaux comparatifs des économies unitaires prévues pour les deux années respectives des programmes en question.

2006-2007

PROGRAMME	ÉCONOMIES UNITAIRES	PRÉVISIONS	ÉCONOMIES PRÉVUES (M3)
NOUVELLE CONSTRUCTION - PF 110	905	24 LOGEMENTS	21 720
RENOVATION - PF 120	427	72 LOGEMENTS	30 744
PANNEAUX - PF 130	156	120 LOGEMENTS	18 720
ECONOLOGIS - PF 140	110	250 LOGEMENTS	27 500
RENOVATION PS 210	4 013	3 CLIENTS	12 039
PANNEAUX PS 220	4 013	60 CLIENTS	240 780

2007-2008

PROGRAMME	ÉCONOMIES PAR LOGEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS (CAS TYPE)	LOGEMENTS TOTAUX	PARTICIPANTS (PRÉVISIONS)	ÉCONOMIES PRÉVUES (m ³)	COMMENTAIRES
PFS 110	451	24	24	1	10 824	1 bâtiment de 24 logements
PFS 120 (FR)	427	15	150	10	64 050	10 bâtiments de 15 logements auxquels nous avons ajouté 5 bâtiments sociocommunautaires.
PFS 120 (SC)	na	na	na	5	20 065	4 013 m ³ d'économie par bâtiment.
PFS 130 (FR)	218	15	30	2	6 540	2 bâtiments de 15 logements
PFS 130 (SC)	na	Na	na	5	16 350	3 270 m ³ d'économie par bâtiment.
PFS 140	110	1	175	175	19 250	Aucune hypothèse de bâtiments puisque uniquement des logements sont traités

PFS 110 (Nouvelle construction) : les économies unitaires du programme ont été ajustées avec les données de l'Agence de l'efficacité énergétique. Le cas type utilisé en 2006–2007 supposait un logement de plus grande taille et donc des économies unitaires plus importantes.

PFS 120 (Rénovation) : au cours des dernières années, le cas type par logement est demeuré inchangé. Des économies totales de 6 405 m³ par client sont prévues et ce, selon l'hypothèse que le bâtiment type compte 15 logements. Les 5 067 m³ d'économies unitaires du tableau en référence représentent la moyenne pondérée des économies inhérentes aux deux types de participant, soit des logements sociaux et des bâtiments à vocation sociocommunautaire (4 013 m³).

PFS 130 (Panneaux) : les économies unitaires par logement ont été augmentées pour refléter les résultats des participants historiques. Les économies unitaires du tableau de la référence (i) sont liées aux économies de 218 m³ par logement pour un bâtiment de 15 logements, soit 3 270 m³, ce qui correspond aussi aux économies unitaires attendues pour les bâtiments à vocation sociocommunautaire. Les résultats obtenus dans ce programme au cours des dernières années ont permis d'ajuster le cas type en fonction des caractéristiques des participants.

PFS 140 (Éconologis) : les économies unitaires de ce programme sont demeurées inchangées.

Il importe de souligner que les cas types et les autres intrants nécessaires aux tests de rentabilité sont basés sur les résultats de l'historique des participants, de l'information obtenue auprès des différents intervenants et partenaires du FEÉ ainsi que sur la base de certaines hypothèses. Il existe une grande volatilité dans la taille des bâtiments des clients, exception faite du programme Éconologis, ce qui explique que l'on trouve des écarts entre les prévisions et le réel.

- 38.6** Le cas type pour le programme PR 310 – Novoclimat (*U*) est basé sur une maison conventionnelle de 2 184 pieds carrés construite selon le CNB 95 avec 3,57 changements d'air à l'heure. Les participants, ayant recours au service Rénoclimat, possèdent pour leur part des maisons construites avant 1980 (certaines d'entre elles ont plus de 100 ans) avec des tailles diverses et dont le rendement énergétique est moindre que celui d'une maison neuve. C'est ce qui explique principalement la différence dans la consommation totale unitaire.
- 38.7** Le FEÉ a établi ses prévisions en fonction de la liste des clients potentiels des fournisseurs. N'ayant pas d'historique de participants, le cas type a été basé sur ces prévisions. Le cas type précédent avait été basé sur une analyse effectuée avec la base de données des clients de Gaz Métro.
- 38.8** Jusqu'à maintenant, le FEÉ n'a pas tenu compte des taux d'opportunité dans ses prévisions. Pour des fins d'uniformité, le FEÉ a présenté à la Régie des tests de rentabilité ne comportant aucun taux d'opportunité.

De plus, lors du dossier tarifaire 2004, on peut constater que les trois programmes de l'AEÉ, qui relevaient alors du PGEÉ, affichaient des taux d'opportunité de 0 % à l'exception du programme de rénovation résidentielle (maintenant appelé Rénoclimat - visite A), qui lui affichait un taux d'opportunité de 9 %. Cependant, il faut mentionner que les modalités du programme étant différentes aujourd'hui, le taux d'opportunité devrait lui aussi être différent.

- 38.9** Les économies, autres que les économies de gaz naturel, ne sont aucunement intégrées aux économies totales du FEÉ. En fait ces économies, sont uniquement utilisées dans le test du coût social. Mentionnons, cependant, que suite à la révision du cas type Novoclimat unifamilial, il n'y a aucune économie d'électricité restante. Pour les programmes Novoclimat logements privés et sociaux, les consommations supplémentaires sont dues à l'ajout d'un ventilateur récupérateur de la chaleur qui n'est pas présent dans le bâtiment standard.

Pour le programme de nouvelle construction CII (PC 410) les économies d'électricité sont liées aux moyennes historiques.